



**MAIRIE
D'AJACCIO**

LE HANDICAP MENTAL

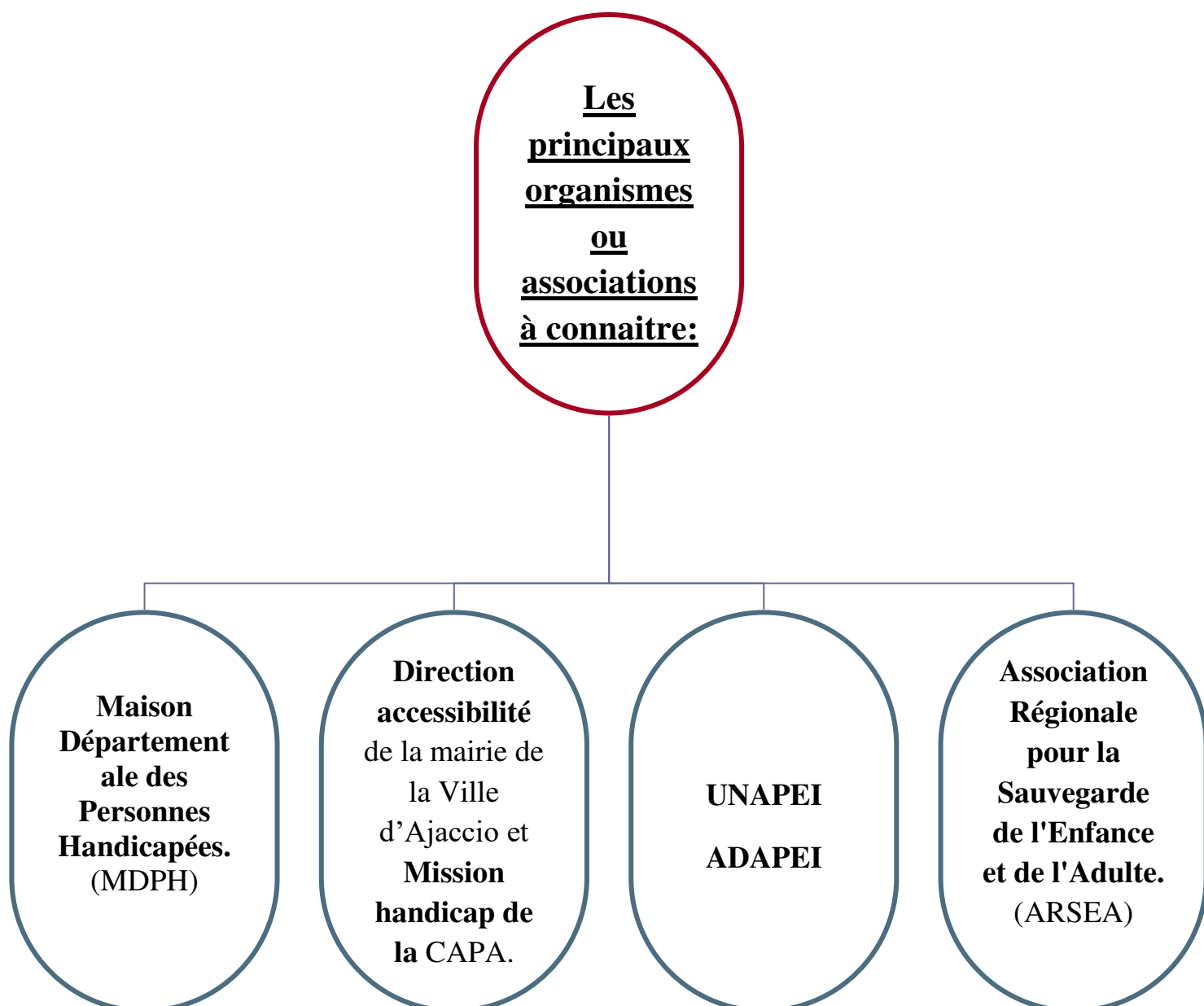


Fiche Pratique et thématique.

SOMMAIRE

PARENTS, PROCHE D'UNE PERSONNE AYANT UN HANDICAP MENTAL À QUI M'ADRESSER ?.....	3
CETTE PERSONNE VIT AVEC MOI, QUELLES SONT LES AIDES AUXQUELLES NOUS POUVONS PRÉTENDRE.....	4
JE NE PEUX PLUS M'OCCUPER DE CETTE PERSONNE : QUE FAIRE, OÙ M'ADRESSER ?.....	5
VIE SOCIALE ET CITOYENNE.....	7
QUELLE AUTONOMIE ?.....	8
QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE SCOLARITÉ D'ACCUEIL DE MON ENFANT ?.....	9
LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DE 0 À 12 ANS.....	11
EMPLOIS ET FORMATIONS.....	12
QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS CETTE PERSONNE PEUT PRATIQUER ?.....	13
CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES.....	14
INFORMATIONS PRATIQUES	15

PARENTS, PROCHE D'UNE PERSONNE AYANT UN HANDICAP MENTAL À QUI M'ADRESSER ?



CETTE PERSONNE VIT AVEC MOI, QUELLES SONT LES AIDES AUXQUELLES NOUS POUVONS PRÉTENDRE

Mais avant de demander ces aides, il faut d'abord que le handicap et les besoins soient reconnus et validés par la MDPH!

☎ Quels organismes contacter pour obtenir des informations?

Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis (**UNAPEI**)

Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales (**ADAPEI**)
Protection Maternelle et Infantile (**PMI**) pour les enfants de 0 à 6 ans.

Les aides financières ouvertes à tous sous conditions tels que :

- ✓ L'aide personnalisée au logement (APL)
- ✓ Les allocations familiales.

Où m'adresser?

☎ Caisse d'Allocation Familiales (CAF)

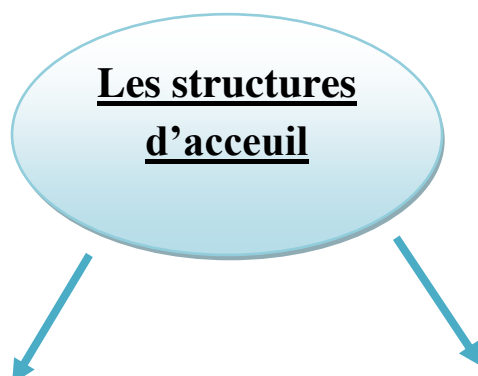
Les aides liées à sa pathologie :

- ✓ L'Allocation Enfant Handicapé (**AEH**)
- ✓ L'allocation Adulte Handicapé (**AAH**)
- ✓ Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**)
- ✓ Aides humaines (Services d'Accompagnement à Domicile SAAD...)
- ✓ Soutien psychologique : informations et accompagnement dans mes démarches.

Où m'adresser ?

☎ MDPH pour des dossiers d'aides liés au handicap.

JE NE PEUX PLUS M'OCCUPER DE CETTE PERSONNE : QUE FAIRE, OÙ M'ADRESSER ?



Les foyers d'accueil médicalisés:

Les F.AM accueillent des adultes handicapés dont la dépendance est constatée par la commission des droits et de l'Autonomie. Ils sont inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitent une surveillance et des soins constants. Ils peuvent fonctionner avec ou sans hébergement.

Les Maisons d'Accueil Spécialisées :

Les MAS sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des personnes adultes (+18ans) atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

*F.A.M. A FUNTANELLA
Fontaine des prêtres- Route d'Alata
20090 Ajaccio
☎ 04.95.23.63.32*

*F.A.M. PETRA DI MARE
Chemin de Candia
20000 Ajaccio
☎ 04.95.23.72.80*

*MAS L'Albizzia
Chemin de Candia
20090 Ajaccio
☎ 04.95.23.72.80*

Les Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante (EHPAD) :

Où dois-je effectuer mes démarches ?

- La Collectivité de Corse et son service de la DISS (Direction Solidarité et Santé) où vous pourrez prendre un rendez-vous avec une assistante sociale.
- L'association Départementale des Amis et Parents des Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI)
- Au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- A la Mission Handicap de la CAPA.

EHPAD L'Olivier Bleu

Rue de magnolias, la Rocade
LD Bodiccione-20090 Ajaccio

☎ 04.95.52.20.20

www.olivier-bleu.com

EHPAD Résidence Ste Cécile

Bd Louis Campi-LD FInosello-20090
Ajaccio

☎ 04.95.70.77.07

www.residence-stececile.com

EHPAD Le Ciste

10 BD Sylvestre Marcaggi

☎ 04.95.51.88.00

EHPAD residence Agosta

BP 916-20700 Ajaccio Cedex 9

☎ 04.95.25.23.00

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

 *Différentes mesures de protections adaptées à la gravité du handicap ont été mises en place pour protéger la personne handicapée contre ses propres agissements ou ceux de tiers*

❖ La Tutelle:

C'est la mesure la plus large et la plus privative de liberté. Il ne s'agit plus de protection des intérêts civils mais d'une substitution. Toutes décisions et notamment celle concernant l'administration et la conservation du patrimoine sont prises par l'autorité de tutelle. La mise sous tutelle est ouverte sur demande du curateur, du conjoint, des proches, du médecin...adressée au juge des tutelles, qui lui aussi peut être amené à prendre cette décision.

❖ La Mise sous sauvegarde de justice:

C'est le régime minimum de protection. Il s'agit d'une mesure temporaire. Elle est à effet immédiat et maintient l'exercice des droits civiques et la gestion de la vie quotidienne. Elle peut être mise en place à l'initiative du médecin traitant, d'un proche ou de l'intéressé lui-même.

❖ La Curatelle:

Il s'agit d'un régime d'assistance, lorsque la personne majeure a besoin d'être conseillée ou contrôlée dans les actes de la vie civile. Le curateur est nommé par le juge. La curatelle peut être mise en place:

- A la suite d'une mise sous sauvegarde de justice
- A la demande de l'intéressé, du conjoint, des proches, du médecin, des travailleurs sociaux par intervention auprès du juge des tutelles.

Où m'adresser ?

Tribunal d'Instance d'Ajaccio;
Union Départementale des Associations Familiales de la Corse du Sud (UDAF)

QUELLE AUTONOMIE ?

Le Transport en Commun
d'Ajaccio :
MUVISTRADA

Demandez votre carte « **ACCESS 80** » ou « **ACCESS 50** » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)

Vous pouvez retirer le dossier d'inscription :

Auprès de l'agence commerciale
CTA – 75 cours Napoléon



Vous pouvez aussi adhérer au **service TAD +**, service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite (desserte d'arrêt à arrêt) sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% d'incapacité.

QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE SCOLARITÉ D'ACCUEIL DE MON ENFANT ?

❖ Collective en classes spécialisées :

Le principe de l'accessibilité à l'école suppose que l'on recherche la compensation du handicap par des mesures individuelles qui rétablissent l'égalité des chances et des droits. Ces classes regroupent au maximum 10 enfants et sont dotées d'un instituteur et plusieurs éducateurs spécialisés. Elles sont mises en place afin d'apporter une aide adaptée aux enfants n'entrant pas dans les apprentissages de classes ordinaires.

❖ Individuelle en classe ordinaire :

L'élève peut bénéficier d'une Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), Collective (AVS-CO), ou AVS Mutualisée.

❖ A Ajaccio, il existe 7 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans le premier degré (école primaire) qui travaillent en réseau avec les centres spécialisés:

Troubles fonctions cognitives et mentales : à l'école Sampiero et aux Salines I.

Troubles envahissants du développement et autisme (ASTED): à l'école St Jean I, les enfants sont suivis par l'ADAPEI ou l'ARSEA.

Troubles du comportement : Ecole des Cannes Pascal Paoli, les enfants sont suivis par l'ITEP (ARSEA)

Troubles de la fonction cognitive pour les jeunes enfants (6-8 ans) le DAJE avec le DASI (ARSEA ou ADAPEI)

Troubles de la fonction psychique : à l'école Sampiero en collaboration avec l'hôpital de jour de Castelluccio

Troubles des fonctions auditives : à l'école Maternelle des Cannes Pascal Paoli et l'IDS (Institut Déficiants Sensoriels)

Dans tous les cas, l'orientation vers ces classes et/ou établissements spécialisés est assurée par la CDAPH, instance de la MDPH.

Vos contacts pour l'orientation scolaire sont :

-La MDPH

-L'enseignant référent de l'éducation Nationale

Vous pouvez obtenir ces coordonnées auprès du directeur de l'école de votre enfant ou de l'inspection académique.

❖ **Les services d'accompagnement et de soutien scolaire :**

Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD): destiné à apporter à l'enfant, en association avec les parents, une aide à l'autonomie par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé.

Les centres médico-psycho Pédagogique (CMP) sont chargés de l'organisation des actions de prévention, du diagnostic et de la prise en charge des enfants jusqu'à 16 ans.

❖ **L'enseignement à distance**

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

L'Ecole près de chez vous (VECV) a pour but "d'apporter au domicile des enfants et adolescents malades ou handicapés physiques, l'enseignement élémentaire et secondaire qu'ils ne peuvent recevoir, du fait de leur état de santé, dans les établissements collectifs"

Si votre enfant souffre de dyslexie, contactez **l'Association Corse de Défense des droits des dyslexiques :**

208, Route des Libellules

20090 Borgo

Site: www.acdyscorse.fr

Il existe un SESSAD spécialisé dans les trouble DYS A.D.P.E.P.2.A

Des liens utiles:

www.lecole-ensemble.org

www.education.gouv.fr

LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DE 0 À 12 ANS :

La protection maternelle et infantile (PMI):

Prévention, dépistage et protection.

La maison ouverte:

Accueil des parents avec enfants de 0 à 3 ans.

Le centre de Loisirs St Jean :

(ALSH avec inclusion)
Encadrés par des éducateurs spécialisés, ces enfants bénéficient à leur rythme des mêmes activités.

Ecoles maternelles:

renseignements et inscription auprès du guichet unique de la Mairie d'Ajaccio.

Les crèches collectives, familiales et les haltes garderies :

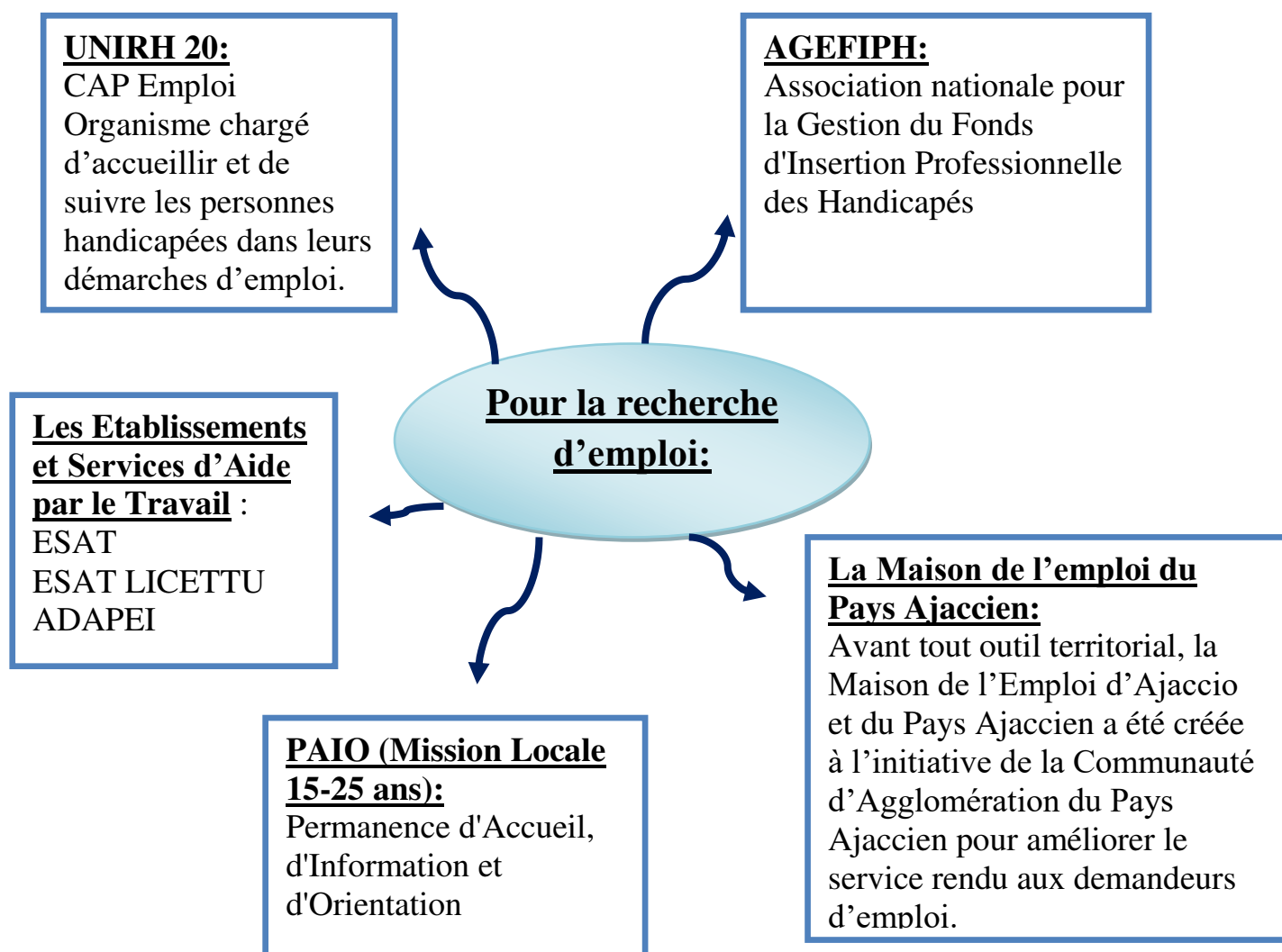
s'adresser à la Direction de la petite enfance de la Mairie d'Ajaccio.

Les AVS-CO dans les cantines.

Pour information: la Direction Accessibilité de la Mairie d'Ajaccio a formé tout son personnel de crèche à l'accueil des enfants souffrant de handicap.

✚ *La qualité de travailleur handicapé est reconnue par la Commission des Droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), intense de la MDPH.*

*Télécharger le document (cerfa n°13788*01): <http://www.service-public.fr/>*



En cas de licenciement pour inaptitude au poste de travail, ne pas oublier de faire valoir ses droits auprès de la CRAMIF (SIST Corse du Sud) dans un délai de 2 ans maximum sous peine de tout perdre.

QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS CETTE PERSONNE PEUT PRATIQUER ?

La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA. (spectacles : Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée Fesch)

Les associations:

ACLAM : Association de loisirs, culturelle et de relations du quartier de Mezzavia

RECRE 2A : cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors ; actimarche ; gym équilibre ; gym handicap ; aquagym en piscine l'hiver et en mer l'été ; randonnées ; sorties.



Le sport:

Odyssée Plongée

Venez vivre vos plongées en parfaite liberté et sans contraintes

Société Nautique Ajaccio

La passion de la voile

Piscine des Salines « Canetons » et Piscine Pascal ROSSINI

équipements adaptés pour personnes à mobilité réduite.

Equitation: Centre équestre Campo Dell'Oro

La Médiation Animal:

Association Les Hérissons

Leslie & Noki

Handiguide des sports: guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées .

Une Mains Tendue :

Educateur sportif spécialisé.

Autres activités:

Office du Tourisme

d'Ajaccio: Conseils et informations pour vos loisirs, vacances, sorties...

Les centres sociaux de la ville d'Ajaccio :

L'Empereur, Saint Jean, Les Cannes, Les Salines

proposent une multitude d'activités toute l'année et pour tous les âges.

Le CIAS avec la Maison des Aînées proposent aussi des activités pour les personnes plus de 60 ans.

CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES

 *En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés. Renseignements auprès de l'Association Tourisme*

❖ L'Office du Tourisme d'Ajaccio:

Peut vous conseiller sur vos sorties, vos loisirs ou encore vos vacances

❖ Les aides financières :

Divers organisme peuvent vous aider à financer vos projets de vacances sous certaines conditions : la **CPAM**, **l'Agence Nationale des Chèques Vacances**, **votre mutuelle**, **votre comité d'entreprise**, **la MDPH** (pour les bénéficiaires de la PCH...) **Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS)** peut aussi vous aider, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du service.

Pour Information: Dans les musées nationaux, l'entrée est gratuite pour l'accompagnateur.

L'association Tourisme Handicaps

43, rue Marx Dormoy, 75018 PARIS

☎ 01.44.11.10.41

Mail: tourisme.handicaps@club-internet.fr

Site Internet: www.tourisme-handicaps.org

INFORMATIONS PRATIQUES

Santé:

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :

bd Abbe Recco Les Padules
BP 910
20702 Ajaccio CEDEX 9
Site internet: www.ameli.fr

Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud:

19, avenue Impératrice-Eugénie
20306 Ajaccio Cedex
Site internet: www.caf.fr

Des fiches pour expliquer aux familles les consignes

préopératoires : Lorsque
l'opération d'un enfant est
programmée, les familles ne
comprennent pas toujours les
nombreuses consignes transmises
par les services d'anesthésie :

L'Association SPARADRAP met
à votre disposition 2 fiches pratiques
sur : www.sparadrap.org

Impôts :

**L'Association des Paralysés de
France** édite chaque année un guide
impôts. Pour en recevoir un
exemplaire, contactez l'APF :

40 Avenue Noël Franchini
20090 Ajaccio
☎ 04.95.20.75.33
Mail: dd.20a@apf.asso.fr

Pour l'accessibilité:

Vous trouverez sur le site
CORSICA ACCESS des
informations utiles dans de
nombreux domaines (sport, culture,
déplacements...) nécessaires aux
personnes à mobilité réduite en
Corse : www.corsica-access.org

Le Guichet Unique

Guichet Unique Enfance/Jeunesse
immeuble Diamant 1 BP 30 192
20178 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.21.11.49
animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr



Association HandàManu

Défense des droits des personnes en
situation de handicap.
handamanu.corsica@gmail.com

EN CAS D'URGENCES:



☎ Urgences psychiatrie : 04 95 29 36 45

☎ Ecoute Famille : 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute : 01.45.39.40.00

☎ SOS Médecins : 3624

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977

☎ SAMU : 15

☎ Police secours : 17

☎ Pompiers : 18